

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2458 - VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015

Éliminatoires Mondial-Russie 2018

La RDC dompte le Burundi à domicile



Les Léopards de la RDC

Belle entame pour les Léopards de la RDC en cette phase préliminaire du Mondial-Russie 2018. Les fauves congolais en déplacement à Bujumbura ont battu jeudi lors du deuxième tour des éliminatoires, les Hirondelles du Burundi sur le score de trois buts à deux. Les Léopards étaient les premiers à ouvrir la marque dès la 5^e minute par Bolasie avant d'être rattrapés par le Burundi à la 38^e minute grâce à son buteur-maison Cédric Amissi.

A la mi-temps, le marquoir affichait un but partout. A la 83^e minute, les Hirondelles ont repris l'avantage en menant par deux buts à un.

Le tournant du match a été l'œuvre de Mubele Ndombe entré en fin de partie à la place de Bakambu. Le sociétaire d'Al Ahli au Qatar s'illustrera par un doublé à la 86^e et à la 88^e minute. Le match retour est prévu pour le 15 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa.

Page 13

DÉDOUBLEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Le gouvernement interpellé

Depuis que les partis membres du G7 se sont auto-exclus de la majorité présidentielle après avoir mis en garde le président Joseph Kabila contre les velléités d'un troisième mandat, le phénomène du dédoublement des partis est devenu courant dans ce regroupement politique. L'organisation des congrès parallèles en violation de l'article 7 de la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC y est venue jeter le

trouble. Les dernières échauffourées de Lubumbashi, qui ont vu les policiers arrêter quelques jeunes militants de l'Unafec au motif qu'ils auraient incendié le domicile d'un cadre dissident, montrent jusqu'où peut aller cette situation si elle est mal gérée. La responsabilité du gouvernement est requise pour recadrer les choses de sorte à permettre une meilleure lisibilité des partis politiques en RDC.

Page 12



Les leaders du G7

INTERVIEW COP21

Angélique Delahaye : « Ce n'est pas parce qu'il y a un accord à Paris que nous aurons trouvé la solution au changement climatique »

Députée européenne, membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, Angélique Delahaye est également membre de la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Répondant aux questions des Dépêches de Brazzaville sur

l'opportunité de la COP 21, elle se dit optimiste étant entendu que la prise de conscience devient générale, les pays pollueurs ayant reconnu, aujourd'hui, leurs responsabilités.

Le meilleur moyen pour réussir les assises de Paris, pense-t-elle, c'est d'être ambitieux et pragmatique. Il faut, ajoute-

t-elle, que l'on obtienne un accord international contraignant pour le plus grand nombre et, en particulier, pour les pays les plus émetteurs. Le besoin d'un financement réel et de solutions concrètes sont requis pour que les engagements soient bien tenus, pense-t-elle.

Page 12

SANTÉ

Des infirmiers absents dans les hôpitaux de Kinshasa

Page 13

ÉDITORIAL

Appui

Le Congo, notre pays, ayant franchi sans encombre l'étape délicate que constituait le changement de sa Constitution, l'attention de la communauté internationale se porte à nouveau sur un pays frère qui, lui, n'a pas encore réussi à se doter d'institutions stables. Nous voulons parler bien sûr de la République centrafricaine avec laquelle nous avons une longue frontière commune et de multiples affinités créées par la géographie, l'histoire, la culture, les traditions, le commerce, bref tous les liens que tisse la proximité.

Confrontée à des affrontements ethniques et religieux qui sont aussi artificiels que destructeurs, la Centrafrique peut à tout instant basculer une fois encore dans la plus extrême violence. Nous en avons eu la preuve à plusieurs reprises ces dernières semaines. Et pourtant le pays pourrait sortir très vite de la mauvaise voie sur laquelle il s'est engagé si, d'une part, sa classe politique prenait la véritable mesure du défi qu'elle doit relever et si, d'autre part, la communauté internationale se mobilisait plus qu'elle ne le fait présentement.

Sur le premier plan rien ne paraît impossible dès lors que les candidats à la future élection présidentielle sont crédibles, c'est-à-dire ont les compétences, l'expérience et l'énergie nécessaires pour mener sur le terrain les actions qui permettront de restaurer la paix sur toute l'étendue du territoire national. Les observateurs qualifiés de la scène centrafricaine savent que parmi ceux qui brigueront le pouvoir il en est qui ont les qualités requises. Le temps n'est-il pas venu de les aider à s'affirmer ?

Sur le second plan, en revanche, il y a encore bien du chemin à parcourir pour convaincre les Centrafricains que la communauté internationale est aussi efficace, crédible, qu'elle l'avait promis. Les scandales qui ont porté une atteinte grave à l'image de la force déployée sur le terrain ont, en effet, ouvert des blessures dans la population qui ne sont pas près de se refermer. Et comme la Minusca ne parvient toujours pas à faire taire les armes à Bangui le doute grandit dans la communauté centrafricaine sur sa capacité à restaurer la paix.

Mieux vaudrait pour l'ONU ne pas rééditer les erreurs commises ces vingt dernières années dans l'Est de la République démocratique du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

« Ngonga ebeti » appelle la classe politique au dialogue

Après analyse de la situation politique du pays où elle constate un manque d'évolution dans les deux camps, majorité et opposition, l'association à caractère politique, dénommée « Ngonga ebeti » du président Eustache Bomboko a, dans une déclaration publiée le 11 novembre à Brazzaville, lancé un vibrant appel à toute la classe politique sans distinction, à un véritable dialogue.

sans distinction de sexe, de classe, d'ethnie et d'obédience politique. Il est par conséquent inadmissible et totalement inacceptable que quelques Congolais, pour une raison quelconque, se permettent de plonger le pays dans le chaos. La démocratie à laquelle aspirent les Congolais ne saurait être synonyme d'anarchie, de désordre, poursuit la déclaration. Elle doit au contraire se consolider à travers des institutions fortes et respon-

politiques et administratives qui animent les institutions de la République aujourd'hui, le sont par respect des principes démocratiques. Le débat politique de nos jours, doit se focaliser maintenant sur la gouvernance électorale.

Elle a, dans la même optique, appelé l'opposition à occuper, sans condition, une place à la table de négociations, afin qu'ensemble nous puissions créer les conditions d'une élection transparente, libre et apaisée. Persévérer dans la politique de la chaise vide, a renchéri Ngonga Ebeti, serait donner la possibilité à la Majorité présidentielle d'agir à sa guise. Il est plus que temps que l'opposition rejoigne le navire afin que tous ensemble nous bâtissions le Congo dans la paix.

Pour ce qui est de la nouvelle Constitution, Ngonga Ebeti demande son application stricte afin que la jeunesse qui a occupé près de 70% de place dans les discours de campagne puisse enfin voir tomber toutes les injustices dont elle a été victime. A l'ensemble de la jeunesse congolaise, l'association demande de cesser de jouer les mauvais rôles, de dire non à l'incivisme et de rejoindre le camp de la raison.

Jean Jacques Koubemba



Une vue des membres du directoire

Dans ce texte, Ngonga ebeti rappelle aux uns et aux autres que le Congo, avec ses 342.000 km² appartient à tous les Congolais

sables qui légitiment les acteurs politiques à travers les urnes. Pour Ngonga ebeti, les autorités

VIE DES PARTIS

Le PAR réfute son implication dans la Convention des partis républicains

Le Parti pour l'action de la République mâ (PAR) a, par la voix de son président Anguio Nganguia Engambé, nié son appartenance à la Convention des partis républicains (Copar) qui a effectué sa première sortie publique le 7 novembre à Brazzaville.

Dans un communiqué dont une copie est parvenue à notre rédaction, le PAR dont le secrétaire général, Simon Gérard Ndala aurait participé à la signature de l'accord créant

le Copar a dénoncé un acte « de manipulation politique et démagogique sans avoir reçu mandat du parti ».

« Le PAR, membre des partis de l'opposition reste dans sa logique d'un parti qui respecte les principes et les objectifs de la ligne tracée depuis son premier congrès ordinaire tenu le 11 août 2014 », peut-on lire. Parmi ces principes : le respect de la hiérarchie et de la démocratie, la paix intégrale, la bonne gouvernance, la

dignité, la prudence, l'objectivité, la clarté et la précision. Dans un article paru dans l'édition no2455 du mardi 10 novembre 2015, Les Dépêches de Brazzaville annonçaient la naissance de la Convention des partis républicains, une coalition des partis et associations politiques de l'opposition dirigée par Nicéphore Fylla de Saint-Eudes. Le PAR déclare son affiliation à ce groupement nulle et de nul effet.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiq Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

40° ANNIVERSAIRE DE L'ANGOLA

Un moment de souvenir entre Denis Sassou N'Gusso et Jose Eduardo Dos Santos

Avant de regagner Brazzaville le 11 novembre en soirée, le président Denis Sassou N'Gusso qui venait d'honorer de sa présence les festivités du 40° anniversaire de l'indépendance de l'Angola avait eu un tête-à-tête avec son homologue Jose Eduardo Dos Santos.

L'occasion a certainement permis aux deux dirigeants d'évoquer la coopération et les liens historiques qui existent entre les deux pays. Déjà, interrogé par la presse angolaise la veille, le président congolais avait déclaré qu'il se sentait comme chez lui, à Luanda, avant d'exprimer son bonheur de « partager ce moment de joie et de souvenir avec le peuple angolais ».

Denis Sassou N'Gusso était compté parmi les nombreuses personnalités qui ont assisté aux festivités commémoratives du 40° anniversaire de l'indépendance de l'Angola.

Parmi eux, huit chefs d'État africains : Jacob Zuma de l'Afrique du Sud, José Mário Vaz de la Guinée Bissau, Joseph Kabila Kabangé de la République démocratique du Congo, Philippe Nyusi du Mozambique, Seretse Ian Khama du Botswana, Manuel Pinto Da Costa de Sao Tomé-et-Principe et Denis Sassou N'Gusso de la République du Congo.

La commémoration de cet événement de grande importance dans l'histoire de cette jeune nation a donné lieu à un défilé civil et militaire qui a duré environ deux heures,



Denis Sassou N'Gusso et Jose Eduardo Dos Santos, DR

le 11 novembre 2015, sous l'autorité du président Jose Eduardo Dos Santos.

Le président angolais a convié ses hôtes à un banquet qui marquait ainsi le clou des festivités. Celles-ci ont démarré

le 10 novembre par une série d'inaugurations d'infrastructures comme le siège de l'Assemblée nationale, un complexe architectural futuriste de plusieurs modules, liant les

modèles occidental et oriental et bâti sur plus de 6 200 m². Le bâtiment principal de l'hémicycle qui abrite la salle des plénières de 800 places culmine sur près de 23 mètres.

L'Angola, rappelons-le, a accédé à la souveraineté internationale le 11 novembre 1975 au terme d'une longue et violente lutte armée contre le colon portugais. Mais le pays n'a réellement connu la paix qu'à partir de la décennie 2000, avec la mort du dirigeant de l'Unita, Jonas Savimbi, et la fin de la guerre civile en 2002. Le peuple congolais avait toujours été aux côtés du peuple angolais durant ces moments de lutte pour la libération.

La Rédaction

COOPÉRATION CONGO-VENEZUELA

La diplomate Vénézuélienne sollicite l'apport des médias congolais

Le ministre de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a reçu en audience, le 12 novembre à Brazzaville, l'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borges Rengifo, pour discuter de l'organisation prochaine de la semaine culturelle.

de réfléchir à la diversification de nos économies pour que nous apportions plus de ressources pour nos pays », a-t-il ajouté.

Outre la couverture médiatique, les équipes techniques des deux



Thierry Lézin Mougalla et Norma Borges Rengifo

Les deux personnalités ont évoqué l'appui médiatique des journalistes nationaux lors de l'organisation, du 16 au 20 novembre prochain, de la semaine culturelle et touristique du Venezuela au Congo. « Nous sommes venus solliciter l'apport du ministre et des médias nationaux pour la réussite de la couverture médiatique pendant l'organisation de la Semaine culturelle et touristique du Venezuela au Congo. Au cours de cette semaine, nous pensons recevoir les Congolais et les élèves parce que nous comp-

tons mettre un accent particulier sur les enfants », a déclaré Norma Borges Rengifo, à sa sortie d'audience. Il est prévu, au cours de cette semaine, des expositions congolaises et Vénézuélienne, des échanges culturels des artistes des deux pays, des séances de réflexion sur l'exposition et la diversification de l'économie.

« Il est important de comprendre comment les Congolais et les Vénézuéliens vivent chez eux. Les atouts des deux pays puisqu'ils ont sur leur territoire respectif, le pétrole. Il est aussi une occasion

pays vont discuter prochainement sur le dossier relatif à l'usage du satellite Vénézuélien par le Congo.

« Nous avons aussi échangé sur l'activation du volet formation. Il y aura une restreinte équipe des agents du ministère de la Communication qui, très ultérieurement, va se rapprocher de la représentation diplomatique du Venezuela au Congo pour l'usage du satellite Vénézuélien par le Congo et cela fera l'objet d'un accord », a conclu Norma Borges Rengifo.

Fortuné Ibara

DÉPARTEMENT DU POOL

Plus d'1 milliard Fcfa pour la construction d'un pont sur la Djouéké

Le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Emile Ouosso, a inauguré un pont d'ossature métallique, situé sur l'axe routier Kindamba-Kimba, le 11 novembre, en présence des autorités locales et préfectorales ainsi que d'une foule de population en liesse. Les travaux de construction de cet ouvrage ont été exécutés par l'entreprise ECGM Labo-Congo, pour plus de 1,587 milliard FCFA.

Les travaux de construction de ce pont ont démarré officiellement le 10 février 2014, après le paiement en janvier de la même année d'une avance de démarrage des travaux d'un montant de 239.710.881 Fcfa. Ils ont été préfinancés à 75% par l'entreprise, d'après la fiche technique présentée par le directeur technique de ECGM Labo-Congo, Dieudonné Tchikéby.

« Le pont sur la Djouéké, qui a soulevé vents et marrées, devenu aujourd'hui une réalité, a été construit par l'entreprise ECGM Labo-Congo. L'ensemble des travaux qui incorporent les remblais hydrauliques de 637.017.760 Fcfa, la structure métallique d'un montant de 477 millions Fcfa hors taxe, ainsi que d'autres travaux connexes, ont coûté au total plus de 1,587 milliard FCfa », a-t-il précisé.

Cet ouvrage de franchissement à structure métallique, d'une longueur totale de 61m et d'une largeur de 4,20 m, est composé essentiellement de deux culées en béton armé, et d'une structure métallique constituée de panneaux de 3 m chacun. Ce pont flambant neuf peut supporter une charge de près de 50 tonnes, et peut durer près de 100 ans.

Pour réaliser cet ouvrage, malgré de nombreuses difficultés rencontrées liées aux intempéries et au paiement des factures, l'entreprise ECGM a mobilisé au total 99 agents. Parmi lesquels : un ingénieur chef de projet, deux chefs d'équipe, un géomètre, un topographe, cinq conducteurs d'engins, deux mécaniciens, dix chauffeurs. En somme, 40 agents contractuels et 50 agents temporaires. D'après le directeur de l'équipement, Joseph Bikoumou, qui s'est exprimé à cette occasion, le pont sur la rivière Djouéké est le deuxième de la série, après celui de la Mongayoni, à Mbouambé-Léfini, dans le district de Ngabé, mis en service récemment.

Il a précisé par ailleurs que quelques autres ponts de type Mabet, sont actuellement, soit en construction, soit en voie de l'être, dans le département du Pool ; question de faciliter le mouvement des populations. Il faut rappeler que l'ouverture du pont sur la rivière Djouéké, près du village Manguiru, vient désormais mettre un terme au malentendu qui opposait l'entrepreneur Jean Paul Mantima, adjudicataire du marché, avec le directeur général de contrôle des marchés publics, Jean Didier Elongo, qui accusait l'opérateur économique d'avoir abandonné le chantier.

Firmin Oyé

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La Transition a donné la preuve qu'une fois que les gens ont la main dans la soupe, tous leurs idéaux d'antan deviennent de lointains souvenirs »

Lahousséni Tahar Ouédraogo, architecte et activiste de la société civile, le faso.net, 5 novembre 2015

« Le fait que les gens ne sont pas suffisamment éduqués, qu'ils comprennent parfois pour qui ils votent mais qui ne savent pas pourquoi ils votent, c'est, je crois, un problème qui est constaté à travers le continent. »

Dieudonné Tshiyoyo, Conseiller électoral au centre régional du Pnud à Addis-Abeba, Rfi, 25 octobre 2015

« La démocratie, ce n'est pas l'exercice d'une liberté sans limite, mais le respect des bornes sans lesquelles la liberté des uns entrerait en conflit avec celle des autres. »

Hicham El Moussaoui, docteur en économie et maître de conférences (Maroc), Libre Afrique, 27 août 2015

« Tout est dans la culture et la culture est dans tout ! La culture reflète et révèle l'âme, la grandeur de l'homme, d'un pays, d'une nation... »

Ibrahima Sarr, étudiant à la FSJP (Université de Cheik Anta Diop de Dakar), Le Quotidien, 15 octobre 2015

« L'avenir de l'Afrique c'est l'industrialisation. »

Alain Penangue, responsable Deloitte Afrique francophone, Afrik.com, 20 septembre 2015.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Le Fida et le ministère non encore fixés sur la date

Afin de mettre en œuvre le projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentale qui sera conjointement financé par le Congo et le Fonds international de développement agricole (Fida), la responsable du département de la gestion des programmes pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Rasha Omar, et le ministre de tutelle, Bernard Tchibambéléla, ont eu une séance de travail le 11 novembre à Brazzaville.

Ce projet vise à accroître les revenus des petits pêcheurs tout en favorisant une gestion durable des pêcheries, pour assurer une pêche plus productive. Le projet vise également à moderniser la transformation et la commercialisation des pro-

duits halieutiques. Les quatre départements de la partie nord du pays concernés par ce projet sont : la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et les Plateaux. Notons qu'en République du Congo, la consommation de poisson est supérieure à la moyenne mondiale et les ressources de la pêche constituent un atout important pour le pays. Mais, la production nationale de poisson ne parvient pas à couvrir le besoin national, d'où l'obligation pour ce pays d'importer plus de 40.000 tonnes de poissons chaque année. Le coût total de ce projet est de plus de huit milliards FCFA. Le financement comprend un prêt du FIDA d'un montant de

7,7 millions de dollars (plus de trois milliards F CFA)), un don du FIDA de 250 millions F CFA, une contribution du gouvernement congolais de plus d'un milliard F CFA), auxquels s'ajoute la contribution des bénéficiaires à hauteur de plus d'un milliard F CFA.

Rappelons que la séance de travail a permis aux deux de faire une revue à mi-parcours du Fida. Le FIDA a financé huit projets et programmes en République du Congo pour un coût total de 116,5 millions dollars, dont 63,7 millions dollars provenant du Congo. 6 94,600 familles rurales ont déjà bénéficié de ce projet des Nations unies.

Lopelle Mboussa Gassia

VIE SYNDICALE

Des bureaux relais de l'Uleeco dans les collèges et lycées de Brazzaville

L'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) a entamé, du 09 au 10 novembre, l'installation des bureaux de liaison de leur organisation dans les établissements scolaires, nord de Brazzaville, dans le cadre de l'exécution de son programme d'activités.

Composés d'une dizaine de membres, ces bureaux de relais ont pour rôle de faire respecter les obligations et les droits des collégiens et lycéens.

Dans un contexte très mouvementé, les élèves et lycéens ont très volontiers accepté de remplir, moyennant 1000 francs CFA, leur fiche d'adhésion, avant d'accepter de payer 100 francs CFA au titre de cotisations mensuelles pour marquer leur affiliation à l'Uleeco. « Que vous soyez collégien, lycéen ou étudiant, vous avez des obligations (devoir d'assiduité et de travail, respect des horaires...), mais aussi des

droits individuels et collectifs prévus par le règlement intérieur de l'établissement scolaire. Chaque élève a le droit au respect de son intégrité physique, au respect de sa liberté de conscience, au respect de son travail et de ses biens. Le responsable de l'établissement scolaire doit veiller au respect de vos droits. Il demeure l'interlocuteur principal de toute démarche », a rappelé, Célestin Biranga, nouveau président de l'Uleeco au Collège d'enseignement général Liberté de talangai.

Célestin Biranga entend œuvrer pour atténuer les violences interscolaires très souvent observées au collège Liberté et dans les autres écoles de la périphérie urbaine de Brazzaville.

Pour sa part, le président de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco), Théophile Moyo Malanda, a demandé aux collégiens et aux lycéens de ne pas mêler

de la politique.

Il les a encouragés à la lecture et au respect des biens publics, des biens de la communauté ainsi qu'à dénoncer auprès de la hiérarchie scolaire tous les comportements déviants affichés par leurs collègues.

« Dans le prochain agenda de nos actions, nous allons fournir des livres et cahiers aux admis au Bepc et au Bac. Nous ne voulons pas des violences interscolaires et on est contre ceux qui viennent à l'école avec des armes blanches. Ayez de bonne relation avec vos surveillants à l'école », a indiqué Théophile Moyo Malanda.

Rappelons que l'installation des bureaux de relais de l'Uleeco dans les collèges et lycées de Brazzaville est une manière d'affirmer son dynamisme et sa vie syndicale. Cette mission se poursuivra jusqu'au 24 novembre prochain dans les écoles des quartiers sud de Brazzaville.

Fortuné Ibara

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	2 au 6 novembre 2015
La conduite du changement dans les organisations	3 jours	11 au 13 novembre 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	16 au 19 novembre 2015
Négocier avec ses fournisseurs stratégiques	3 jours	18 au 20 novembre 2015
La responsabilité sociétale des entreprises	5 jours	23 au 27 novembre 2015

* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Unique eau minérale naturelle du Congo



Première entreprise embouteilleuse d'eau
d'Afrique Centrale **certifiée ISO 9001** depuis Janvier 2009

L'ARMISTIE DU 11 NOVEMBRE 1918

Une cérémonie commémorant les 97 ans à Brazzaville

Dans le cadre de la célébration de l'armistice du 11 novembre 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale, une cérémonie symbolique s'est déroulée au cimetière central de Brazzaville en présence de l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon et du préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onanga.

L'ambassadeur d'Allemagne, le chef d'état-major des Forces armées congolaises, ainsi que plusieurs officiers et sous-officiers des armées congolaises et françaises, ont également pris part à la cérémonie. Après un hommage solennel aux combattants de la Première Guerre mondiale, la lecture d'une citation à l'ordre du régiment par un soldat français a donné le coup d'envoi de

la cérémonie. L'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon ainsi que les hautes autorités civiles et militaires présentes ont ensuite déposé des gerbes de fleurs au pied du monument consacré aux « Morts pour la France ». Sitôt après, ont retenti la sonnerie aux morts et les hymnes français et congolais interprétés par la musique des Forces armées congolaises.



Le lancement de la cérémonie - moment de recueils

En rappel, l'armistice de 1918, 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale

(1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne, mais il ne s'agit pas d'une capitulation au sens propre. Le cessez-le-feu effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts, d'invalides et de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'État-Major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LES MIGRATIONS

Les pays du sud et du nord réfléchissent sur la question

Dans l'optique de renforcer les stratégies de lutte contre le phénomène de migration qui touche actuellement les pays européens et africains, un sommet international portant sur la question s'est ouvert, ce mercredi 11 novembre à la Valette, en République de Malte.

Initiée par le Conseil européen, cette rencontre, qui connaît la participation active des représentants des pays du Nord et du Sud, a pour objectif principal d'examiner les questions relatives aux migrations dont sont victimes certains Etats européens et africains.

Saluant cette initiative qu'elle juge d'humanitaire, la Secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a précisé que le phénomène de migration est né des tragédies humaines quasi quotidiennes. « Je salue la décision de réunir à Malte l'ensemble des principaux pays du Nord et du Sud en proie au phénomène de migration. Car, avec une trentaine d'États et de gouvernements membres sur le continent africain et plus d'une quinzaine faisant partie de l'Union européenne, la Francophonie compte en son sein des pays de départ, de transit, de destination, voire d'accueil. Notre Organisation est donc directement interpellée par cette crise migratoire », a signifié la secrétaire générale de la Francophonie.

Par ailleurs selon les organisateurs de ce sommet, pour mettre fin à ce phénomène, les participants devront, au cours de cette réunion, aborder toutes les questions de fond.

Rock Ngassakys

Programme des obsèques de Mouabouere Oko Thérèse (Ngassesset Amba Ngakosso A Toro)

Alphonse Nganongo Oko, Honorable Timothée Gatsio Gambou, Bikoumou Odzolo Bongo et Dickson Oko Anga informent les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de la regrettée Thérèse Mouabouere Oko (Ngassesset Amba Ngakosso A Toro), décédée le 5 novembre 2015 comme suit :

Samedi 14 novembre :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement au domicile familial, sis n°48 rue de la Victoire, Nkombo-Télé référence école Bernadette Bayonne ;

13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;

16h00 : fin de cérémonie.

« Puisse le Tout Puissant, dans sa grande miséricorde, lui accorde la paix et le repos éternel ».



COOPÉRATION CONGO-CAMEROUN

Un exercice naval au large de Pointe-Noire

Le 3 novembre, les forces navales congolaises et camerounaises ont mené un exercice tactique de sécurité dans les approches maritimes au large des côtes congolaises.

dérouter sur le port de Pointe-Noire.

Durant cet exercice, il a été



Des marins en haute mer en plein exercice tactique

Cet exercice entre les deux pays répond notamment au protocole de Yaoundé qui préconise la coopération régionale en matière de sécurisation des intérêts maritimes de la zone CEEAC. Ainsi, deux patrouilleurs du 31ème groupement naval de la zone militaire de défense n°1 et deux autres de la marine camerounaise, est une première entre deux forces navales de la sous-région. La direction de la manœuvre a été assurée par le commandant du 32ème groupement naval, le capitaine de vaisseau Camille Bokatola, le tout supervisé par le chef d'état-major adjoint de la marine nationale, le capitaine de vaisseau Augustin Mbemba, dépêché, à cet effet, par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises. Pour jouer cet exercice d'interdiction de domaine maritime, les deux forces navales ont utilisé l'ossature technologique de l'exercice français

NEMO.4, particulièrement, le logiciel SPRING CHAT – très efficace pour l'échange d'informations entre les Centres opérationnels de la marine (COM), le Centre multinational de coordination (CMC) et le Centre de recherche et de sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac). Scénario de l'exercice : le bâtiment de projection et de commandement français le Mistral croisé au large, détecte un navire suspect, transmet l'information au CMC. Les patrouilleurs camerounais jouant le rôle de navires soupçonnés de se livrer à des actes de piraterie. Le CMC de la zone D informe le Cresmac qui, à son tour, transmet au COM Pointe-Noire l'information sur la présence de navires suspects dans les eaux congolaises. La marine congolaise engage deux unités pour relocaliser, identifier, conduire une interrogation et une visite à bord du navire suspect pour ensuite les

procédé à l'activation du centre des opérations de la marine nationale. Ce centre accomplit les missions de veiller et de surveillance du domaine maritime et dispose d'une infrastructure high-tech constituée de radars et caméras hautement performants implantés en trois sites le long des côtes maritimes congolaises. Notons que tout ce matériel est actuellement en phase d'endurance et sera très bientôt pleinement opérationnel.

A la fin de l'exercice, le commandant de la zone militaire de défense n°1, le général de brigade Jean Olessongo Ondaye, recevant les marins des deux pays, n'a pas manqué de les féliciter pour leur professionnalisme dans la conduite de cet exercice et les a exhortés à capitaliser sur l'expérience acquise afin de monter dans un proche avenir des exercices de plus grande envergure.

Guillaume Ondzé



ÉLIMINATOIRE COUPE DU MONDE DE FOOTBALL RUSSIE 2018

ÉCRIVONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE HISTOIRE !

Tous, soutenons les **Diabes Rouges**
ce 17 novembre 2015 au Stade
Alphonse Massamba-Debat
pour le match **CONGO-ETHIOPIE.**



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



ELECTIONS EN RCA

La présidentielle du 27 décembre 2015 aura bien lieu, selon l'ANE

Après plusieurs reports, l'Autorité nationale des élections (ANE) en charge d'organiser le scrutin en Centrafrique, vient de fixer un nouveau calendrier définitif : le premier tour de la présidentielle et des législatives est prévu le 27 décembre avec, si possible, un second tour le 31 janvier 2016.

La nouvelle présidente de l'ANE a également annoncé l'organisation d'un référendum constitutionnel deux semaines plus tôt, c'est-à-dire, le 13 décembre 2015. Le retour rapide à l'ordre constitutionnel est un appel pressant de la communauté internationale. Se joignent à cet appel, les partis politiques et responsables des organisations de la société civile, exigeant des élections libres, crédibles et transparentes. Par ailleurs, les autorités de la transition se sont, elles aussi, engagées à respecter le délai légal de la transition.

Sur le terrain, casques bleus, soldats français de la Sangaris et les forces publiques centrafricaines, ne parviennent pas à rétablir l'ordre et l'autorité

de l'Etat en Centrafrique. Les groupes armés, anti-balaka et ex-séléka, sont seuls maîtres du pays. Ceux-ci bénéficient d'une impunité totale, couvrant tous les crimes commis contre les civils dont ils sont responsables. Comme en illustrent, les violents affrontements ayant opposé des éléments anti-balaka et ex-séléka, le 9 novembre dernier, à Bambari (dans le centre du pays), poussant des paisibles populations déjà meurtries par le conflit à fuir leurs domiciles.

A Bangui, plusieurs quartiers et arrondissements échappent à tout contrôle. Fin septembre dernier, la ville capitale a été secouée par une spirale de violences. Le bilan était lourd: près de 80 morts et une centaine de blessés, d'après les organisations humanitaires. Les autorités de la transition ont accusé des milices proches des ex-présidents François Bozizé et Michel Djotodia qui, dénonce Bangui, veulent saboter le processus transitionnel en cours.

Le malheur centrafricain est aussi alimenté par une situation confuse : les belligérants se rejettent les responsabi-

tés. « Nous avons vu parmi ces agresseurs des personnes étrangères ne parlant ni français ni Sango (langue nationale), qui, avec des bidons d'essence brûlent les maisons des déplacés et volent. Ces mercenaires sont basés derrière la rue de la mosquée centrale, devant la rue Jamaïque, aux quartiers Ramandji, Gbaya et Kina », a déclaré l'un des porte-paroles des anti-balaka, Sébastien Wénézouï.

L'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, sous Michel Djotodia, Abdoulaye Hissein, l'un des leaders du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), contacté par Radio Ndeke Luka, nie toute implication dans les tueries des 3^e et 6^e arrondissements. « Wénézouï est impliqué dans tout ce qui se passe aujourd'hui. J'habite en ville. Je suis revenu habiter au PK5 pour atténuer ce que nous vivons dans notre propre chair en tant que Centrafricain. Si Wénézouï se permet de me pointer du doigt, c'est honteux », a rétorqué le proche de Michel Djotodia.

Fiacre Kombo

Les Casques bleus à nouveau sur la sellette

Régulièrement critiquée pour son inaction face aux multiples attaques des milices anti-balaka et ex-séléka, la mission onusienne en RCA vient d'essayer des nouvelles accusations d'abus sexuels sur des mineurs entraînant des grossesses indésirées.

« La Mission multidimensionnelle intégrée pour la stabilisation de la RCA (Minusca), a été informée le mercredi 11 novembre d'allégations concernant cinq femmes qui ont eu des relations sexuelles avec des Casques bleus. Trois d'entre elles ont moins de 18 ans, et deux d'entre elles sont tombées enceintes après ces agressions qui ont duré plusieurs mois. », a reconnu un responsable de la Minusca sous couvert de l'anonymat, rapporte la presse locale.

Ce nouveau scandale d'abus sexuels s'est produit dans le centre du pays, à Bambari, chef-lieu de la préfecture de la Ouaka. Selon la même source citée précédemment, une équipe de la Minusca devrait se rendre ce jeudi à Bambari, pour collecter des informations afin de faire toute la lumière sur cette affaire. Les allégations des pauvres fillettes centrafricaines visant le contingent de la RD. Congo, ternissent davantage l'image d'une mission internationale qui a presque perdu tout soutien de la population locale.

À quelques semaines de la présidentielle et des législatives, c'est le processus transitionnel qui en pâtit. En l'absence des forces de défense et de sécurité du pays, les forces françaises de la Sangaris et les soldats onusiens ont reçu la mission de transporter les matériels électoraux et de sécuriser le déroulement du scrutin. Le patron des Casques bleus a récemment promis renforcer la présence de ses hommes à Bangui, ainsi qu'à l'intérieur du pays.

La mort d'un Casque bleu camerounais indigne

À Bangui, les bandits armés règnent en maîtres sans être inquiétés. Ni les Casques bleus, ni les soldats français, ni même les forces publiques centrafricaines, ne parviennent pas à leur mettre la main dessus. Les appels à l'aide des victimes, des ONG internationales droits de l'Homme, y compris des leaders politiques centrafricains pour mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les groupes armés dans ce pays, n'ont boosté aucune sensibilité.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le Conseil de sécurité ont condamné la mort d'un Casque bleu lors d'une attaque mardi à Batangafo, à 400 kilomètres au nord de Bangui. Après une flambée de violence entre des éléments armés appartenant aux groupes anti-Balaka et ex-Séléka près d'un camp de déplacés à Batangafo, une confrontation impliquant des éléments ex-Séléka a eu lieu à proximité d'un barrage de la Minusca, a indiqué l'ONU dans un communiqué. Au cours de cette confrontation, un Casque bleu a disparu et a, par la suite, été retrouvé mort. « Le Secrétaire général déplore, dans les termes les plus forts, toute attaque contre des Casques bleus des Nations unies et demande que leurs auteurs soient rapidement traduits en justice », a déclaré le porte-parole du secrétaire général de l'ONU.

Fiacre Kombo

Les Occasions



Portes ouvertes
vendredi 13 et samedi 14 novembre 2015



GLAD SERVICES

POINTE-NOIRE

📍 :13 Rue Côte Matève

☎️ :+(242) 06 832 04 01 / 05 313 29 97

BRAZZAVILLE

📍 :Bld Denis Sassou Nguesso

☎️ :+(242) 06 907 70 58 / 05 313 29 98



PEUGEOT



SUZUKI



TOYOTA

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des millions de personnes risquent de plonger dans la pauvreté à l'horizon 2030 selon la Banque mondiale

Dans son nouveau rapport intitulé « Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty », publié le 8 novembre, la Banque mondiale souhaite la mise en œuvre « d'un développement rapide et solidaire qui ne nuise pas au climat et qui soit accompagné de mesures de réduction des émissions à même de protéger les populations défavorisées ».

Le rapport précise que, les populations pauvres sont déjà très menacées par les chocs liés au climat : mauvaises récoltes dues à la diminution de la pluviosité, flambées des prix alimentaires provoquées par des phénomènes météorologiques extrêmes, accroissement de l'incidence des maladies sous l'effet de vagues de chaleur et d'inondations, etc.

« Ces chocs risquent de réduire à néant des progrès difficilement accomplis en causant des pertes irréversibles et en faisant retomber dans la pauvreté plus de 100 personnes, notamment en Afrique et en Asie du Sud », dit le texte.

D'après le rapport, les plus pauvres sont plus exposés que la population moyenne aux chocs climatiques tels que les inondations, les sécheresses et les vagues de chaleur. En outre, les pays pauvres perdent une plus grande partie de leurs patrimoines quand ils sont frappés par ces fléaux.

Dans les 52 pays pour lesquels des données sont disponibles, 85 % de la population vivent dans des pays où les défavorisés sont plus exposés que la moyenne aux sécheresses. Les plus démunis sont aussi les plus menacés par la hausse des températures et vivent dans des zones où la production alimentaire devrait diminuer en raison du

dérèglement climatique.

Le rapport démontre que le combat contre la pauvreté et la lutte contre le changement climatique sont plus efficaces lorsqu'ils sont menés simultanément.

De l'avis des auteurs du rapport, une éventuelle augmentation de la pauvreté résultera, avant tout, de facteurs agricoles. Les études de modélisation indiquent que le changement clima-

tique pourrait réduire, à l'échelle mondiale, les rendements de culture dans une proportion pouvant aller jusqu'à 5 % en 2030 et 30 % en 2080.

« Ces chocs risquent de réduire à néant des progrès difficilement accomplis en causant des pertes irréversibles et en faisant retomber dans la pauvreté plus de 100 personnes, notamment en Afrique et en Asie du Sud »

Après les problèmes agricoles, les facteurs les plus déterminants sont les effets de l'augmentation des températures sur la santé (hausse de l'incidence du paludisme, des cas de diarrhée et d'arrêt de croissance) et la productivité de la main-d'œuvre.

En Afrique, le changement climatique pourrait entraîner une hausse des prix des denrées alimentaires pouvant aller

jusqu'à 12% en 2030 et 70% à l'horizon 2080, un coup très dur pour les pays où la consommation alimentaire des ménages les plus pauvres représente plus de 60 % des dépenses totales.

L'étude de la Banque mondiale juge nécessaire de lancer une offensive généralisée contre les émissions de gaz à effet de serre pour écarter la menace, à long terme, que le changement climatique fait peser sur la réduction de la pauvreté.

« Ce rapport établit clairement qu'il ne sera pas possible de mettre fin à la pauvreté si nous ne prenons pas des mesures énergiques pour atténuer la menace que le changement climatique fait peser sur les pauvres et si

nous ne réduisons pas massivement les émissions nuisibles », a déclaré le président du Groupe de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

« Ce sont les plus démunis qui sont les plus durement frappés par le changement climatique. Le défi auquel nous sommes maintenant confrontés consiste à éviter que le dérèglement du climat ne plonge dans l'extrême pauvreté des dizaines de millions d'êtres humains », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE

La famille LOUBOU, Collette, Eugène, Yolande et les enfants Jean Clotaire Tomby, Quentin Loubou, Serge Edgar Banguele, Pierrette Mayaya, John Loubou, Germaine Loubou, Cyriaque Diandaga, Blood Chanelle Bassossola etc. informent parents, amis et connaissance, du décès de leur fille et sœur LOUBOU Dzoumba Noellie survenu le 10 novembre 2015 à Brazzaville à la suite d'une maladie.

Le deuil a lieu au n° 155 rue Lénine (au croisement avec l'avenue Miadeka), à Ouenzé. La date de l'inhumation vous sera communiquée plus tard.



La Mutuelle Bandeko Internationale a le regret d'informer tous les membres, amis et connaissances, ainsi que les mutuelles soeurs, le décès



inopiné, survenu le 3 novembre de Bielo Senny Cheguevara, dit "le président Che", à Brazzaville.

L'alliance des mutuelles "Lisalisi" informe tous les mutualistes, amis et connaissances, le décès mardi 3 novembre 2015 à Brazzaville, du "président Che".

Lieu du deuil : n° 1971, rue Bangou, à Batignolles, vers le CEG 8 mars 1968. Les obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre à Brazzaville.

OFFRE D'EMPLOI

DATE D'OUVERTURE: 30 Octobre 2015

DATE DE CLOTURE: 13 Novembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un C.E.P.E ainsi qu'une formation professionnelle. La personne devra également avoir une bonne maîtrise de la langue française et également un niveau passable de la langue anglaise. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: transporter en bateaux le personnel de l'ambassade ainsi que d'autres voyageurs autorisés, transporter le courrier et les marchandises de Brazzaville vers Kinshasa et vice versa. Conduire les véhicules utilisés pour remorquer les bateaux et les mettre à l'eau. Effectuer l'entretien et de réparation sur les bateaux et les véhicules. L'intéressé (e) servira aussi comme co-pilote et devra être capable de conduire un véhicule de l'Ambassade (Permis de conduire pour bateaux et voitures obligatoires).

L'intéressé (e) servira également comme Aide-Magasinier et comme Chauffeur de substitution.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante :

BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

DATE D'OUVERTURE : 30 Octobre 2015

DATE DE CLOTURE: 13 Novembre 2015

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un C.E.P.E. La personne devra également avoir des notions élémentaires de la langue anglaise. L'intéressé(e) aura entre autres tâches: nettoyer les bureaux et les résidences officielles par le balayage, le lavage et le polissage des sols. L'intéressé (e) devra aussi passer l'aspirateur et nettoyer les tapis et les moquettes. L'intéressé(e) devra laver les fenêtres, les évier et les baignoires. De même, l'intéressé(e) exécutera d'autres tâches liées à l'entretien des locaux de l'ambassade telles qu'elles lui seront recommandées.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante :

BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

IN MEMORIAM

Le 29 mars 2015, nous quittait madame Malanda née N'Sassi Augustine (Mère Auguy).

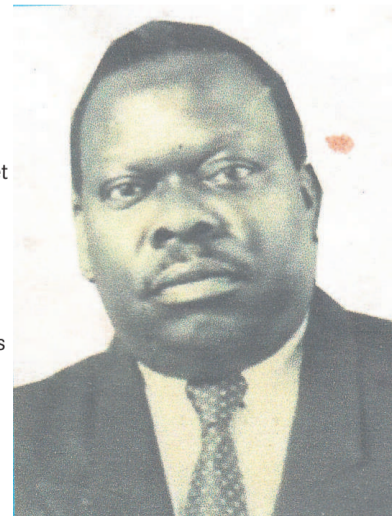
La famille et les enfants informent les amis et connaissances que la pose de la plaque tombale se passera le samedi 14 novembre au cimetière privé Ma Campagne à 9h00.



Des messes d'action de grâces seront dites le vendredi 13, le samedi 14 à 6h 15 et le dimanche 15 novembre à 10h30, en la paroisse Ndona Marie à Massina PK. La famille et les enfants remercient tous ceux qui l'ont connue et les ont soutenus pendant ces moments douloureux, qu'ils trouvent ici notre gratitude. Maman Auguy, nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix.

«Du 6 novembre 2014 au 6 novembre 2015, voici un an que son Excellence Charles Ngouoto Moukolo fut arraché à l'affection des siens à l'âge de 76 ans seulement.

En ces jours mémorables de triste et douloureux anniversaire, la Veuve Ngouoto Moukolo Lucienne Francine, les enfants Ngouoto, Moumpa, Miokono, Ngabe et les petits enfants ainsi que leurs compagnons respectifs demandent à tous ceux qui ont connu et aimé l'illustre disparu d'avoir une pensée pieuse à son égard. Toute la famille remercie ceux qui de près ou de loin n'ont cessé de nous soutenir tant sur le plan spirituel, matériel que financier. Nous exprimons également notre reconnaissance à toutes les autorités publiques, en particulier, le Président de la République, Denis Sassou Nguesso, et son épouse, le PCT et son secrétaire général, le camarade Pierre Ngolo, le directeur général de la SNE, Louis Kanoha-Elenga, et l'association des anciens ministres.



Chéri, Papa, Papy, ton épouse, tes enfants et leur famille ne t'oublieront jamais ! Tu restes à jamais gravé dans nos cœurs et nous promettons de mettre en pratique tes sages conseils. Sache que le malheur de t'avoir perdu n'altère en rien le bonheur de t'avoir eu comme époux, papa et papy. Reposes en paix et nous avons cette foi en notre Seigneur et Sauveur qu'il prend soin de toi.

PATRIMOINE

Edmond Moukala ému par des œuvres d'art du musée-galerie du Bassin du Congo

En séjour à Brazzaville, le chef d'unité Afrique au centre du patrimoine mondial de l'Unesco, a visité le musée-galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville, avant de regagner Paris. Il l'a apprécié à sa juste valeur, tout en promettant que son Congo natal pourrait bénéficier d'un soutien financier de l'Unesco dans la gestion de ses biens culturels et naturels.

« J'ai été très ému à travers la galerie. J'ai revu un peu mon enfance à travers la peinture de l'artiste Russel Ngouoni Nzoumba, Guillaume Makani, ainsi que bien d'autres artistes. »

Par ailleurs, il a déploré que ces œuvres restent seulement confinées en ces lieux. « J'aimerais vraiment voir cette exposition être présentée à l'Unesco afin que la communauté internationale puisse apprécier à juste valeur, l'art congolais, par ce même moyen, découvrir en fait, le regard, l'œil et la dextérité que les artistes congolais ont à livrer. De même, nous voyons à travers les statuettes, les objets des arts anciens qui révèlent l'historique, la profondeur de nos cultures, les pratiques traditionnelles et comprendre qui nous sommes, parce que ça révèle à une certaine dimension l'identité culturelle de nos peuples, que ça soit du nord au sud, de l'est à l'ouest, c'est une découverte qui est là. Il y a donc un travail de promotion et de valorisation à faire. Avec la journée internationale du patrimoine africain, ça sera une occasion pour que les institutions éducatives



Edmond Moukala visitant les objets d'art du musée-galerie du Bassin du Congo des Dépêches de Brazzaville

et autres puissent avoir une opportunité comme on le fait en Europe. Ça sera une journée porte-ouverte où la jeunesse peut venir apprécier, prendre connaissance comme on nous les a présentés, sur le rôle de ce que symbolisent toutes ces œuvres d'art des Dépêches de Brazzaville». Edmond Moukala, en a profité aussi pour parler des enjeux du patrimoine en Afrique. L'Afrique reconnaît-il, est

le seul continent qui n'a pas suffisamment des biens sur la liste du patrimoine mondial, et en même temps, l'Afrique souffre de la gestion de ses biens, qui occupent parfois des territoires plus grands que certains pays européens. Mais comme les pays africains sont en voie de développement ; économiquement, il est difficile de subvenir aux besoins de la population et de surcroît, assurer la conservation

de ce patrimoine culturel ou naturel, devient un enjeu difficile. C'est ainsi qu'il s'est attelé d'apporter une réflexion sur la conservation de ce patrimoine qui est le patrimoine de

africain. Elle va fédérer les autorités et la population locale, la jeunesse, toutes personnalités concernées sur le patrimoine, afin que ça soit une journée de réflexion, de mobilisation, d'accompagnement et de prise de décision d'action en faveur du patrimoine pour des générations futures. « Avec ces deux enjeux que je suis en train de mettre en place au niveau international, notre pays, de facto, va en bénéficier. A travers la mission que je viens d'entreprendre au Congo, j'ai rencontré les autorités ministérielles et la conseillère du président de la République, chargée du département de la culture et des arts ; nous avons abordé les problèmes de la mise en œuvre de la convention de 1972. Nous sommes en train de réfléchir sur une feuille de route et un plan d'action avec un calendrier à l'appui sur les nominations des biens dans les années à venir. Il y a une action qui est en place, il y a des requêtes de financement qui sont en train d'être préparées et dont le Congo bénéficiera d'un soutien financier de l'Unesco dans la gestion de ses biens culturels et naturels. Je veille à ce que chaque année cette assistance soit mise à la disposition du Congo ».

Bruno Okokana

Présentation des équipes au Mondial 2018

Une liste, sans surprise, pour les Etalons du Burkina

Auteur d'une CAN décevante et éliminé du Chan 2016, le Burkina se rend à Cotonou cet après-midi. Les Etalons auront l'avantage du terrain lors du match retour le 15. Suffisant pour relancer la machine? Auteur de 5 buts en 10 matchs avec la JSK, Banou Diawara est le seul nouveau d'un groupe que Gernot Rohr tarde à renouveler, malgré des résultats décevants pour les Etalons qui restent sur une série de 5 matchs sans victoires (3 défaites et 2 nuls). Notons toutefois l'absence, pour blessure, du gardien Daouda Diakité et des offensifs Razak Traoré et Préjuce Nakoulma.

Gardiens : Abdoulaye Soulama (Heart of Oak/Ghana/1re division), Mohamed Bailou (RCB/Turquie/1re division), Daila Pierre (Stade Malien/Mali/1re division), Issouf Dayo (Berkane/Maroc), Bakary Koné (Lyon/France/1re division), Steeve Yago (Toulouse/France/1re division), Alassane Sango (SC Cholet/France/4e division), Paul Koulibaly (Horoya/Guinée/1re division), Narcisse Bambara (sans club)
Milieux : Charles Kaboré (Krasnodar/Russie/1re division), Djakaridja Koné (Sivasspor/Turquie/1re division), Adama Guira (Sonderjyke/Danemark/1re division), Aziz Kaboré (Valenciennes/France/2e division), Alain Traoré (Lorient/France/1re division), Bertrand Traoré (Chelsea/Angleterre/1re division), Prejuce Nakoulma (Mersin Idmanyurdu/Turquie/1re division), Jonathan Pitroipa (Al Nasr/Emirats arabes unis/1re division), Ali Rabo (Al Mokawloon/Egypte/1re division), Abdou Razack Traoré (Konnyaspor/Turquie/1re division)
Attaquants : Aristide Bancé (Chippa United/Afrique du Sud/1re division), Issiaka Ouédraogo (Wolfsberger AC/Autriche/1re division), Hamed Touré (Nejmeh SC/Liban/1re division), Koné Bakary (Dibba Al Fujairah/Emirats arabes unis/1re division), Banou Diawara (JSK/Algérie/1re division).

Le Syli national de Guinée diminué

contre la Namibie

La Guinée Conakry n'a pas été épargnée par la vague de forfait qui a déferlé sur le continent et est diminuée à l'heure d'affronter la Namibie cet après-midi (retour le 15 à Casablanca) Luis Fernandez, le contesté sélectionneur du Syli, n'a pas réussi à faire revenir sa « star » Ibrahima Traoré (Mönchengladbach). L'ancien entraîneur du PSG enregistre également les forfaits médicaux du Stéphanois Pogba (cuisse), du Brestois Sankoh (cuisse) et de l'ancien Milanais Constant. Bloqués à Casablanca, Diarra et Bangoura n'ont pas pu rallier Windhoek et ne joueront que le match retour.

Les 20 Guinéens

Gardiens : Yattara Naby (sans club), Keita Abdoul Aziz (AS Kaloum)
Défenseurs : Camara Fodé (Horoya AC), Sylia Issiaga (Gazelec Ajaccio/France/1re division), Bangoura Ibrahima Sory (Horoya AC), Condé Sékou (Olympic Donetsk/Ukraine/1re division), Alsény Camara (AS Kaloum), Mohamed Diarra (Odense/Danemark/1re division)
Milieux : Diop Oumar (sans club), Camara Lanfia (Patro Esden/Belgique/2e division), Keita Naby (Salzburg/Autriche/1re division), Conté Ibrahima Sory (Anderlecht/Belgique/1re division), N'Ganon Bamba Fousseini (AYIA NAPA/Chypre/1re division), Guy Michel Landel (Gençlerbirliği/Turquie/1re division)
Attaquants : Sylla Idrissa (Anderlecht/Belgique/1re division), Diallo Abdoulaye Sadio (SC Bastia/France/1re division), Keita Sékou (Evian/France/2e division), Seydouba Soumah (SC Qadsia/Koweït/1re division), Yattara Mohamed Lamine (Satandard Liège/Belgique/1re division), Alhassane Bangoura (Rayo Vallecano/Espagne/1re division)

Le groupe namibien contre la Guinée Conakry

Vainqueurs de la Gambie au tour précédent, les Brave Warriors de Namibie reçoivent la Guinée ce jeudi à Windhoek. Pour ce match, et le retour à Casablanca le 15, Tim Isaac a fait appel à un groupe presque exclusivement issu du championnat local (19 sur 20).

Les 20 Brave Warriors de Namibie

Gardiens : Lloyd Kazapua (African Stars) David Peterson (Tigers)
Défenseurs : Dennis Tjetjinda (African Stars), Ferdinand Karongee (Tigers), Dynamo Fredericks, Emilio Martin, Ananias Gebhardt (Black Africa), Jonas Sakaria (Eleven Arrows)
Milieux : Joslin Kamatuka (African Stars), Manfred Kazondume (Tura Magic), Absalom Iimbondi, Benjamin Nenkavu, Mapenzi Muwanei, Gustav Isaak (Tigers) Miguel Manaza (United Stars), Denzil Haoseb et Immanuel Heita (Black Africa)
Attaquants : Muna Katupose (Black Africa), Heinrich Isaacks (UNAM), Terdius Uiseb (Orlando Pirates/Afrique du Sud/1re division)

27 Cranes d'Ouganda contre le Togo

Le Serbe Milutin Sredojevic a convoqué un groupe de 27 joueurs pour affronter le Togo (aller à Lomé le 12 et retour à Kampala le 15). Un groupe très « africain » avec 22 joueurs évoluant sur le continent, dont 7 dans le championnat ougandais. Notons que Geoffrey Massa, qui avait tant fait souffrir les Diables rouges en 2012, reste l'atout offensif numéro 1

Les 27 Cranes d'Ouganda

Gardiens : Denis Onyango (Bidvest Wits/Afrique du Sud/1re division), Salim Jamal (Al Merreick/Soudan/1re division), Robert Odongkara (Saint-George/Ethiopie/1re division), James Alitho (SC Vipers)
Défenseurs : Dennis Iguma, Isaac Muleme (Victoria University), Dennis Okot (KCCA), Geoffrey Walusimbi (Gor Mahia/Kenya/1re division), Joseph Ochaya (Asante Kotoko/Ghana/1re division), Shafiki Bakaki (Kira Young Express), Isaac Isinde (Saint George/Ethiopie/1re division), Ivan Bukunya (Kaizer Chiefs/Afrique du Sud/1re division), Murushid Jjuuko (SC Simba/Tanzanie/1re division)
Milieux : Tonny Mawejje (Valur/Islande/1re division), Khalid Aucho (Tusker/Kenya/1re division), Geoffrey 'Baba' Kizito (Sporting Covilha/Portugal/2e division), Ivan Ntege (FK Tirana/Albanie/1re division), Yasser Mugerwa (Orlan-

do Pirates/Afrique du Sud/1re division), Farouk Miya (SC Vipers), William Luwaga Kizito (Rio Ave/Portugal/1re division), Muzamiru Mutuyaba (Victoria University), Moses Oloya (Xuan Tanh Saigon/Vietnam/1re division), Kezironi Kizito (SC Vipers)

Attaquants : Geoffrey Massa (University of Pretoria/Afrique du Sud/1re division), Brian Umony (Saint George/Ethiopie/1re division), Hamis Kizza (SC Simba/Tanzanie/1re division), Caesar Okhuti (El Nasir/Sud-Soudan/1re division)

La Zambie avec ses vainqueurs de la Ligue des champions

Opposés au Soudan (victoire 1-0 à Karima mercredi après-midi, retour à Ndola le 15 novembre), les Chipolopolo Boys pourront compter sur leurs trois champions d'Afrique, les Corbeaux Chongo, Sinkala et Kalaba Les 23 Chipolopolo Boys

Gardiens : Kennedy Mweene (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud/1re division), Toaster Nsabata (Zanaco), Jacob Banda (Zesco United)

Défenseurs : Kabaso Chongo (TP Mazembe/RDC/1re division), Dauti Musekwa (Zesco United), Boyd Mkandawire (Napsa Stars), Aaron Katebe (Moghreb Tétouan/Maroc/1re division), Benedict Chepeshi (Red Arrows), Buchizya Mfune (Green Buffaloes), Stoppila Sunzu (Lille/France/1re division), Christopher Munthali (Power Dynamos)

Milieux : Nathan Sinkala et Rainford Kalaba (TP Mazembe/RDC/1re division), Donashano Malama (Nkana), Chirwa (Green Buffaloes), Lubambo Musonda (Gandzasar Kapan/Arménie/1re division), Mwape Mwelwa (Zesco United), Paul Katema (Red Arrows)
Attaquants : Winston Kalengo (Zesco United), Collins Mbesuma (Mpumalanga Black Aces/Afrique du Sud/1re division), Conlyde Luchanga (Lusaka Dynamos), Evans Kangwa (Hapoel Ranaana/Israël/1re division), Festus Mbewe (Red Arrows)

Camille Delourme

COP21

Angélique Delahaye : « Ce n'est pas parce qu'il y a un accord à Paris que nous aurons trouvé la solution au changement climatique »

Angélique Delahaye est députée européenne, membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire. Elle est également membre de la délégation du Parlement européen à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelle lecture faites-vous de l'organisation de la COP 21 ?

Angélique Delahaye : La COP21 à Paris doit être le lieu d'un succès historique car c'est l'aboutissement du programme des Nations unies et de négociations depuis plus de 20 ans. Je suis assez optimiste car la prise de conscience devient générale, les pays pollueurs reconnaissent, aujourd'hui, leurs responsabilités. Le meilleur moyen pour réussir à Paris, c'est d'être ambitieux et pragmatique, il faut que nous obtenions un accord international contraignant pour le plus grand nombre et, en particulier, pour les pays les plus émetteurs. Enfin, nous aurons besoin d'un financement réel et de solutions concrètes pour que nos engagements soient tenus.

LDB : Quelle est l'importance des sujets qui seront développés tant pour l'Europe, les pays émergents et ceux les moins avancés ?

AD : La conférence de Paris doit aboutir à un accord englobant, pour la première fois, pays développés et pays émergents. Ces derniers rejettent aujourd'hui environ un tiers des GES – dont la Chine est devenue le premier émetteur mondial en 2010. Associer les pays émergents à la décade des émissions de GES (avant la « neutralité carbone » visée pour la fin du siècle) impose d'honorer la promesse faite à Copenhague

en 2009 de dégager 100 milliards de dollars par an, d'origine publique et privée, pour soutenir, à compter de 2020, l'atténuation du dérèglement climatique et l'adaptation à ses impacts, dans les pays dénués de responsabilité historique sur ce phénomène. Plus encore cette question très politique des 100 milliards de dollars annuels, cruciale pour les pays en développement, se pose celle de la réorientation des investissements dans les infrastructures (environ 5000 milliards de dollars par an au plan mondial) vers des projets et activités « climato-compatibles ». Outre l'aide financière, nous attendons des transferts de technologie, auxquels l'Inde est particulièrement attachée.

LDB : La stratégie commune Afrique-UE a défini huit partenariats thématiques de coopération. Celle liée au changement climatique et à l'environnement consiste à élaborer un calendrier commun concernant les politiques de lutte contre les changements climatiques et la désertification. Comment évolue cette stratégie commune sur l'environnement ? Quelles sont les activités qui sont menées ?

AD : L'un de ces huit partenariats est ClimDev-Afrique, qui est une initiative conjointe de la Banque africaine de développement, de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies. Elle vise à diffuser largement des informations précises sur le climat pour soutenir la formulation de politiques africaines, l'objectif étant d'intégrer le changement climatique dans les plans de développement déployés sur le continent. L'Union européenne (UE) soutient cette initiative, en faveur de laquelle elle a débloqué un



Angélique Delahaye / Crédits photo Droits tiers

montant de 8 millions d'euros, et aide ainsi ses partenaires africains à relever les défis du changement climatique et de l'environnement. Ce programme facilite, en particulier, la mise en place de politiques, de pratiques, de services, de réseaux d'observation et de canaux de communication avec les parties prenantes en Afrique. En plus de ce partenariat, le soutien de l'UE a aussi permis la création, en 2012, du Centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC), basé à Addis-Abeba (Éthiopie). Le CAPC entend être une plaque tournante pour la production sur demande de connaissances relatives au changement climatique en Afrique. La plupart de ses activités portent sur l'offre de services consultatifs, le renforcement des capacités, la coopération technique et l'échange de connaissances. Enfin, en février 2014, la Commission européenne

a signé avec le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique un accord financier à hauteur de 60 millions d'euros visant à soutenir un programme global de résistance aux catastrophes en Afrique subsaharienne, sous la conduite de la CUA. L'objectif est de faciliter la mise en œuvre efficace du cadre de réduction du risque de catastrophe en Afrique sur le continent.

LDB : L'UE contribue à hauteur de 8 millions d'euros à l'initiative « Climat pour le développement de l'Afrique » qui soutient les politiques environnementales en Afrique. Comment évaluez-vous cette contribution ? Est-elle suffisante en faveur de ce continent qui est le plus vulnérable face aux effets néfastes des changements climatiques ?

AD : Il est certain que les pays africains sont des faibles émetteurs de gaz à effet de serre et sont malheureusement fortement touchés par les effets liés aux changements climatiques. Ainsi, nous sommes favorables au principe de responsabilité commune mais différenciée dans la lutte contre les effets liés au changement climatique et nous défendons à la nécessité d'allouer des fonds supplémentaires à ceux de l'APD (aide publique au développement) pour les pays d'Afrique afin de les aider à s'adapter. Le

Fonds vert, qui devrait atteindre 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020, sera une source de financement importante pour l'Afrique. Il conviendra, cependant, de veiller à ce que les pays développés respectent leur engagement financier.

LDB : Comment voyez-vous l'après Cop 21 ?

AD : Cette question essentielle n'a pas encore été clairement posée et sera étudiée très prochainement par les États membres. Si nous parvenons à un accord, ce dont j'appelle de mes vœux, il faudra que les États membres respectent leurs engagements. C'est pourquoi j'appelle la société civile à veiller à ce que l'après COP 21 soit un succès. Je pense qu'elle a un rôle majeur à jouer tout comme les acteurs non gouvernementaux, car c'est la première fois qu'ils sont autant inclus dans un accord climat. Comme je l'ai exprimé plus haut, le respect des engagements passe par un accord réaliste et pragmatique puisque ce n'est pas parce qu'il y a un accord à Paris que nous aurons trouvé la solution au changement climatique et à son cortège de perturbations (inondations, ouragans, sécheresses) que nous observons de plus en plus fréquemment. Mais bien parce qu'un mouvement sera lancé, à l'initiative des États membres, entraînant tous les acteurs vers la voie d'une évolution climatique positive. Enfin, les acteurs non gouvernementaux auront un rôle à jouer dans l'agenda des solutions mis en place par ces États membres. Cet agenda devra être suivi et respecté afin que l'après COP 21 soit un succès.

Patrick Ndungidi

DÉDOUBLEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Le gouvernement interpellé

La responsabilité du vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité est requise pour recadrer les choses, de sorte à permettre une meilleure lisibilité des partis politiques en RDC.

Il se passe des choses dans le microcosme politique congolais où créer une aile dissidente à un parti politique semble relever, par ces temps qui courent, d'un jeu d'enfant. Depuis que les partis membres du G7 se sont auto-exclus de la majorité présidentielle après avoir mis en garde le président Joseph Kabila contre les velléités d'un troisième mandat, le phénomène est devenu courant. Il concerne plus précisément les partis membres du G7 ayant rejoint l'opposition qui apparaissent désormais sous une double facette avec leurs ailes dissidentes

revendiquant la même dénomination, le même logo, le même emblème, etc. Une astuce trouvée par les cadres de ces différents partis qui refusent de rejoindre l'opposition pour continuer à bénéficier des largesses du pouvoir. Il s'avère que leur jeu est cautionné par ceux-là qui sont censés faire respecter la loi sur les partis politiques, laquelle loi bannit le dédoublement.

Les ailes dissidentes vont plus loin en tenant des congrès au terme desquels elles excluent, à leur tour, leurs anciens responsables tout en réitérant leur enracinement dans la majorité présidentielle (MP). Le cas de l'ARC d'Olivier Kamitatu est symptomatique de la turbulence qui gangrène actuellement la gestion des partis politiques où l'on a difficile à différencier l'original du doublon.

C'est pareil aussi pour l'Unafec de Gabriel Kyungu éjecté de son poste par des cadres dissidents. Entre-temps, l'on apprend que le MSR qui, jusque-là, a donné un bel exemple de cohésion n'est pas exempté de cette cacophonie. Quatre députés de ses députés venaient de donner le ton en déclarant ne plus être en phase avec la ligne politique du parti, un signe prémoniteur à une dissidence programmée. L'organisation des congrès parallèles en violation de l'article 7 de la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC est venue, comme qui dirait, saper les fondements juridiques des partis politiques en RDC. « Est-ce logique d'avoir à faire à un parti politique se réclamant à la fois de l'opposition et de la majorité ? », s'interrogeait un analyste.

Et pourtant, c'est ce qui semble caractériser aujourd'hui certains partis du G7 à l'image de l'ARC qui a promis d'initier une action en justice contre les dissidents pour avoir organisé le congrès en violation des statuts.

Par ailleurs, les dernières échauffourées de Lubumbashi, qui ont vu les policiers arrêter quelques jeunes militants de l'Unafec au motif qu'ils auraient incendié le domicile d'un cadre dissident, montrent jusqu'où peut aller cette situation si elle est mal gérée. Au vice-Premier ministre chargé de l'Intérieur et de la Sécurité de prendre ses responsabilités en remettant de l'ordre dans la maison. Son attentisme tel que stigmatisé par la Coalition des trente-trois ONG pour le respect de la Constitution dans le dossier Unafec a laissé des traces. « Les autorités

ont laissé faire les responsables des ailes dissidentes jusque même à autoriser, pour le cas de Lubumbashi, une caravane motorisée », s'est plaint le coordonnateur Georges Kapiamba, qui y perçoit là une stratégie de combat menée contre le G7.

À sa suite, l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, cité par Okapi.net a aussi interpellé Évariste Boshab pour qu'il puisse recadrer les choses, de sorte à permettre une meilleure lisibilité des partis politiques en RDC. Et un cadre de l'opposition d'enfoncer le clou en ces termes sous le sceau de l'anonymat : « En réalité, la MP ne s'est jamais remise de la fronde de G7. La MP se venge de ce qu'elle continue de considérer comme une parjure ».

Alain Diasso

COP21

Tosi Mpanu Mpanu : « Le processus est un peu vicié car les parties ne se font plus confiance »

Ancien négociateur en chef du Groupe Afrique, Tosi Mpanu Mpanu sera à la tête du groupe des pays les moins avancés à partir de janvier 2016. L'actuel négociateur de la RDC explique les différentes thématiques liées au processus de négociation sur la question du changement climatique.

Les Dépêches de Brazzaville : Quels sont les enjeux de la COP21 pour l'Afrique en général et la RDC en particulier ?

Tosi Mpanu Mpanu : Le mandat sous lequel nous négocions actuellement est celui de la plate-forme de Durban pour une action renforcée vis-à-vis du climat, adopté lors du sommet de Durban en décembre 2011. Il a pour objectif de négocier un protocole, un autre instrument juridique ou un accord négocié et applicable à tous sous la convention cadre. L'accord auquel on doit arriver porte sur six éléments : l'atténuation, c'est-à-dire la réduction des gaz à effet de serre ; l'adaptation aux effets néfastes du changement climatique ; les moyens de mise en œuvre relatifs au financement ; le développement et le transfert des technologies, le renforcement des capacités et la transparence dans ses deux dimensions : évaluer les actions que les uns et les autres mettent en œuvre pour connaître effectivement quels efforts ont été entrepris pour lutter contre le réchauffement climatique et la transparence du soutien, car il faut qu'on s'assure des moyens de ce que les pays développés mettent à

la disposition des pays en développement. A Paris, les pays africains doivent s'assurer qu'on arrive à un accord inclusif qui soit ambitieux et qui porte sur ces six éléments. On ne veut pas que ce soit un accord qui fasse juste la part belle à l'atténuation. Nous souhaitons un accord équilibré. C'est la piste 1 des négociations. La deuxième piste de négociation est qualifiée de « négociation sur une ambition pré-2020 ». A Paris, nous allons négocier un accord, l'adopter et le signer. Mais commencera un processus de ratification qui prendra plusieurs années. Les Parlements prennent du temps pour ratifier. L'idée est qu'en 2020 l'accord puisse entrer en vigueur après qu'il aura été ratifié par un certain nombre de pays. Mais entre 2015 et 2020, nous ne devons pas rester les bras croisés. Pendant cette période, nous devons rehausser le niveau d'ambition. Il faut que l'on entreprenne déjà des efforts qui feront que lorsque l'on arrivera à 2020, on puisse se retrouver dans une situation où l'on peut faire plus que ce qui avait été prévu. Entre 2015 et 2020 on peut découvrir certaines activités qui pourront nous aider à réduire les émissions de manière plus ambitieuse et qu'on pourra également peut-être mieux comprendre son économie ou encore mobiliser plus de financement. Cette deuxième piste de négociation doit également être prise en compte à Paris de telle sorte que toutes les options, toutes les politiques et tous les secteurs à potentiel élevé d'atténuation puissent



être explorés.

LDB : vous avez participé à la conférence de Bonn, qui est une sorte de préfiguration de la COP21. Comment se sont déroulées les discussions et quelles sont les grandes options qui ont été levées ?

TMM : La conférence a débuté de manière tumultueuse. Lorsque l'on s'est retrouvé au mois de février à Genève, nous avons produit un texte de 89 pages en anglais et 139 pages en français. Les pays avaient présenté leurs différentes positions, maximalistes ou contradictoires, qui ont été prises en compte dans ce texte qui est en fait un texte martyr. Le document a été produit et traduit dans les six langues des Nations unies pour servir de base légale à l'accord de Paris. Nous avons affiné le texte à Bonn aux mois de juin, septembre et octobre. Au mois de septembre, nous avons donné mandat aux deux co-présidents du groupe de travail sur la plateforme de Durban de produire un texte. Ce qui a été fait avec la production d'un

texte de 9 pages. Un effort louable puisque l'on est passé de 89 pages à 9 pages. Cependant, ce texte était complètement déséquilibré et faisait la part belle aux positions des pays développés et faisait fi de beaucoup de positions fondamentales des pays en développement. Le groupe africain a été le premier à le rejeter et à dire qu'il ne pouvait pas servir de base d'engagement à la négociation. Le groupe des pays les moins avancés nous a rejoint et ensuite le groupe des 77 plus la Chine qui est un groupe composé de 134 pays au lieu de 78 pays comme on le croirait. On a dû revoir le mode de travail. Nous avons ré-inséré les positions fondamentales des pays en développement. Les pays développés se sont également prêtés à cet exercice. Nous sommes ainsi passés d'un texte de 9 pages à un document de 34 pages. Ce dernier va servir de document de base à Paris. Ce n'est pas un texte optimal. Il comporte toujours beaucoup d'options politiques. Mais au moins il est équilibré et nous apporte un degré de sérénité.

Quel est l'enjeu majeur pour la RDC ?

L'un des enjeux majeurs pour la RDC est celui du mécanisme de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation forêts (REDD). Le texte de 9 pages produit au début de la rencontre de Bonn ne contenait aucune option sur la REDD+. La RDC et certains pays détenteurs de forêts tropicales humides ont milité pour l'insertion des dispositions qui en tiennent

compte, en sachant que quasiment 20% des émissions globales de gaz à effet de serre proviennent de la déforestation. Donc 20% du problème peuvent représenter 20% de la solution. Pour nous, le mécanisme REDD+, déjà négocié au niveau international, doit également être inscrit dans l'accord.

LDB : Au regard de multiples divergences qui caractérisent les négociations, on peut dire qu'il n'y aura aucun accord à Paris ?

TMM : nous disposons encore d'un peu de temps pour travailler. Les parties sont effectivement un peu à couteaux tirés, il y a encore du temps pour nettoyer le texte des négociations, dégager des options claires et les envoyer aux ministres qui détermineront le reste. Il ne reste plus beaucoup de temps, mais c'est ainsi que fonctionne ce processus. Ce dernier est un peu vicié car les parties ne se font plus confiance. Les négociations multilatérales n'ont jamais fonctionné ainsi. Elles ont toujours fonctionné par petits groupes. On donne un mandat à une personne ou à un petit groupe pour produire un texte à proposer aux parties. Cependant, dans l'actuel processus, la confiance est tellement minée que lorsqu'on a quitté Bonn, les participants ont refusé de redonner un mandat aux co-présidents afin de produire un texte qui soit affiné. Donc on ira à Paris avec ce texte de 34 pages et il faudra que l'on arrive à négocier ensemble.

Patrick Ndongidi

SANTÉ

Les infirmiers s'absentent dans les hôpitaux de Kinshasa

Au cinquième jour de la grève, les personnels non soignants n'attendent pas capituler.

Depuis quelques jours, les différents hôpitaux du secteur public à Kinshasa sont paralysés à la suite de la grève déclenchée par le personnel non soignant. Ces derniers qui respectent scrupuleusement le mot d'ordre de leurs syndicats respectifs n'entendent pas capituler de si tôt surtout que leurs revendications salariales sont loin de trouver satisfaction. Depuis le début de la semaine, les hôpitaux publics tournent au ralenti à l'image de l'ex-Mama Yemo où les malades sont presque abandonnés à leur triste sort. Dans plusieurs pavillons, c'est la désolation.

C'est à peine qu'on peut apercevoir un infirmier intéressé par un malade. Cette tâche est laissée aux jeunes médecins stagiaires qui tentent de mettre en pratique la formation acquise à l'université non sans peine. Des nouveau-nés en attente de recevoir leur vaccin autant que d'autres malades sont ainsi exposés faute d'un encadrement sanitaire efficace. Cette situation est loin d'émouvoir les milieux syndicaux qui menacent même de radicaliser la grève si jamais le gouvernement n'arrivait pas à donner une suite favorable à la requête des infirmiers dans les meilleurs délais. Une requête essentiellement circonscrite autour de l'amélioration des conditions salariales des infirmiers qui s'estiment être les mal aimés d'une corporation où seuls les médecins bénéficient de l'attention du gouvernement. En effet, fait-on savoir, à chaque fois que les médecins débrayent, le gouvernement examine avec diligence leur cahier des charges et finit toujours par répondre à leurs exigences socioprofessionnelles. De sorte qu'aujourd'hui, les médecins à qui le gouvernement venait récemment d'offrir des véhicules passent pour l'une des catégories socioprofessionnelles la mieux traitée en RDC au détriment d'autres personnels de santé. Au niveau du gouvernement, l'on ne cesse d'appeler les grévistes à poursuivre les pourparlers pour arriver rapidement à un compromis. Entre-temps, le temps s'égrène au grand désenchantement des malades soignés au petit bonheur.

Alain Diasso

MONDIAL 2018 - ÉLIMINATOIRES

La RDC dompte le Burundi à Bujumbura

Les Léopards de la RDC ont battu, le 12 novembre au stade Prince-Louis-wagadore de Bujumbura, les Hironnelles du Burundi par trois buts à deux, en match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018.

Le sélectionneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera ont aligné un onze de départ conquérant, avec Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique) dans les perches. Dans le champ, on a retrouvé en défense Fabrice N'Sakala (Anderlecht/Belgique) sur le côté gauche, Gabriel Zakuani (Peterborough/D3 Angleterre) et Joël Kimwaki (Mazembe) dans la charnière centrale, ainsi que Djo Issama Mpeko (Mazembe) sur le flanc droit. Au milieu de terrain, le capitaine Youssouf Mulumbu (Norwich City/Angleterre) a bien tenu son rôle de récupérateur avec, à ses côtés, Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre). Le réseau offensif des Léopards s'est constitué de Bolasie (Crystal Palace/Angleterre), Cédric Mabwati (Columbus Crew/États-Unis), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne) et Dieumerci Mbokani (Norwich City/Angleterre). Les deux derniers ont formé le duo d'attaque des Léopards tactique-

ment disposés en une sorte de 4-4-2 pour cette rencontre officée par l'arbitre Fakudze du Swaziland et ses assistants Nxumalo et Mbingo. En face, le coach algérien du Burundi, Ahcene Ait-Abdelmalek a titularisé le gardien de but Arakaza (Vital'O), et dans le champ Nizigiymana Karim (Gor Mahia/Kenya), Nsabiymva (Athletico Olympico FC), Kiza (Vital'O), Nshimirimana (Bujumbura City), Kwizera Pierre (Gor Mahia/Kenya), Papy Faty, (Bidvest Wits/Afrique du sud), Nahimana (Vital'O), Ndikumana (LLB Academy FC), Cédric Amisi (Rayon Sport) et Abdul Razak Fis-ton (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud).

Les fauves congolais ont rapidement ouvert la marque dès la 5e minute par Yannick Bolasie, sur une aire de jeu trempée par une forte averse qui s'est abattue sur Bujumbura avant le match. Mais les Hironnelles ont égalisé à la 38e minute par Cédric Amisi sur penalty. Le score a donc été d'un but partout à la pause. Et Ibenge a procédé à des changements en deuxième période. Le milieu de terrain Jacques Maghoma (Birmingham City/D2 Angleterre), le défenseur central Cédric Mongongu (Eskisehirspor/Turquie) et

l'attaquant Firmin Mubele (Al Ahli Doha/Turquie) ont respectivement remplacé Mulumbu, Zakuani et Bakambu. À la 83e minute, Cédric Amisi a doublé la mise pour les Hironnelles signant un doublé au cours de cette rencontre. Mais à sept minutes de la fin du temps réglementaire, les Léopards ont inscrit deux buts par Firmin Mubele Ndombe (Al Ahli/Qatar) entré en jeu au milieu de la deuxième période, d'abord par l'égalisation à la 86e minute et le but de la victoire à la 88e minute. Son entrée à la place de Bakambu s'est avéré un coaching payant du staff technique ; il a marqué les deux précieux buts permettant à la RDC de remporter sur le terrain de l'adversaire cette rencontre qui semblait pourtant perdue à cinq minutes de la fin de temps réglementaire.

Les Léopards aborderont donc le match retour le 15 novembre à Kinshasa avec sérénité, ayant déjà un pas au prochain tour des éliminatoires du Mondial Russie 2018. L'on rappelle que l'ambition du sélectionneur Florent Ibenge est d'amener la sélection RD-congolaise à la phase finale de la Coupe du monde sur le sol russe.

Martin Engimo

VIE ASSOCIATIVE

L'AASDPAC fête le premier anniversaire de ses activités à Owando

L'Association d'aides et de soins à domicile pour personnes âgées du Congo (AASDPAC) a officiellement célébré son anniversaire à Owando, chef lieu du département de la Cuvette, sur le thème « Vieillir est une chance ! Quel est l'impact de la responsabilité sociétale des entreprises sur le lien intergénérationnel ».

En plus du thème général de cette cérémonie, divers sous-thèmes ont été développés par des intervenants, notamment « Le rapport d'activités de l'AASDPAC du département de la Cuvette depuis l'année 2014 » par Marcel Ébonga, directeur de l'association dans le département de la Cuvette, « Analyse approfondie (force et faiblesse) de la démarche stratégie » par le Dr Edziele, médecin chef du Centre de sécurité sociale de la Cuvette, « Déploiement des nouveaux ob-

jectifs pour atteindre l'ensemble des localités dudit département » par Colin Mouendo coordonnateur général des activités de l'association.

D'après les responsables de cette association, pour mieux perpétuer son action à travers ce département, elle prévoit quelques approches de solutions afin d'optimiser ses activités sur le terrain et impliquer les acteurs des différents niveaux et éradiquer certaines menaces qui pèseraient sur les personnes âgées dans le département de la Cuvette. Selon le président de l'AASDPAC, Auguste Valairy Loko, son association se propose une mise en place de deux comités de pilotage du partenariat : un comité de réflexion éthique et de reconnaissance des personnes âgées, un comité de qualité et sécurité de soins à domicile et la création d'un observatoire sur la géronto-



Tribune officielle de la cérémonie / Photo Adiac

logie appliquée à la responsabilité sociétale des entreprises. Les activités de santé communautaire de l'AASDPAC, dans le département de la Cuvette, s'effectuent conformément à une convention de partenariat conclue en novembre 2014 entre les responsables de cette association et la direction départementale de la santé de la Cuvette pour une

durée de cinq ans, soit de 2014 à 2020. L'AASDPAC s'apprête à lancer bientôt ses activités dans le département du Niari, l'association est déjà présente dans certains départements du pays, notamment Kouilou, Pointe-Noire, Brazzaville et Pool. Elle est appuyée par la direction générale des hôpitaux et la société pétrolière Total E&P Congo.

Séverin Ibara

MÉDIAS

Le président de l'UPF section Congo sera face aux journalistes de la ville océane le 17 novembre

Prélude à la rencontre annuelle de l'Union internationale de la presse francophone (UPF) qui se tiendra le 25 novembre à Lomé au Togo, le président de la section Congo de ladite organisation, Adrien Wayi-Lewy, présidera une assemblée générale dans la salle de mariage de la mairie centrale de Pointe-Noire. Notons qu'au programme de cette assemblée, des informations précises sur les objectifs de l'UPF et une causerie-débat sur la vie de la section Congo.

Faustin Akono

ARRÊT SUR IMAGE

Les agents de l'Imprimerie du Bassin du Congo dotés de tenues de service par leur Direction



MOTS FLÉCHÉS N°085

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

PETITE STATUETTE	EN BOUCHE	QUI VONT PAR DEUX	A RE-GROUPÉ LES ÉLÉMENTS	QUI EST VRAI SAUTS DANS L'EAU	RONDELLES EN SON MILIEU EST LA PUPILLE	SUR LA BOUSSOLE
MESURE LE TEMPS	PAS OPTIMISTES	AVEC LA T.V.A.	ARAIGNÉE	ENCAUSTIQUES		
T'AGITERAS						
PROBLÈME INFORMATIQUE						
		ARMATURE DE ROBES IL JOUE AVEC LA CLÉ				
MUSIQUE AU RYTHME RÉPÉTITIF		AUTRE NOM DE L'IRLANDE PETITE SOCIÉTÉ		SCANDIUM ABRÉGÉ		CRITIQUÉ
CÉLÉRITÉ				ASTRINGENT		
			LE GALLIUM		PETIT MOT D'ÉTONNEMENT	
NEF DE COLOMB			FERMER L'ACCÈS		FLOTTEUR	
ADORÉ			FERMER HERMÉTIQUEMENT VIEUX ROI DE FRANCE			
			PRÉNOM FÉMININ			
			CAMPAGNARD			
ORGANISME D'AÉRONAUTISME	EST PRÈS DE LA FIN	BONNE VIVANTE				DE FORTE PUISSANCE
		COIFFURE FRISÉE				
			ILS N'ONT PEUR DE RIEN SOLEIL D'ÉGYPTÉ		BASE DE COCKTAIL	
					COMPACT, SERRÉ	
AMANDE DE COCO	CAÏN POUR ABEL QUI N'A PAS BONNE MINE			CANINE OU INCISIVE COMPAGNIE RACCOURCIE		
			DÉCORÉ	BON POUR DÉSIGNER UN HASARD		EXCLAMATION DU SUD IL PASSE À MILLAU
CAP D'ESPAGNE		GÉMISSEMENT				BIEN À TOI
ARGILE DE POTIER		BIEN À ELLE				
		PAS À MOI				
		DEUX EN CHIFFRES ROMAINS		BLESSANT		
TISSU LÉGER						
BONBON DE CAMBRAI				ANNEAU SUR LE PONT		
			MENTION SUR LA COPIE		ACCUEILLIS EN FAMILLE	

SUDOKU N°085

>FACILE

5			7	4		1	6
7			6	2		8	
	1		8				4
			4			6	3
9	7		1	8	6		5
1	4		3				
4				7		3	
	6			9	8		1
2	9		3	1			7

>MOYEN

		3	8				
8	6	4				2	
	2			9	5		
				2	5	6	
4		6		1		9	2
	5	2	9				
			6	3			4
		8				6	5
					1	8	

>DIFFICILE

	2			8	4	7	9	
						3		4
		8			7			1
8			1		9		2	
			7		2			
	7		4		8			3
2			9			6		
5		4						
	9	1	2	7				3

MOTS CROISÉS N°085

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Dont les côtes sont en vue. - 2. Dans les vignes du seigneur. A le pain dangereux. - 3. Elle est choquante. - 4. Faire revenir. - 5. Notoriété. Arbre de sorcier africain. - 6. Un cadeau royal. Indique une bonne citation. - 7. Oiseaux hauts sur pattes au bord du Nil. Enceinte à spectacles. - 8. Point frais. Boîte à cadres. Préposition. - 9. Il enchaîne. Trait d'union. - 10. Passée pour voir. Lettres vaticanes.

>VERTICALEMENT

A. En voilà une qui s'échappe du foyer. - B. Spécialité bretonne. Presque bruns. - C. Elles ne craignent pas la surchauffe. - D. Ils montent et descendent. Cri d'insurrection des mineurs. - E. Plantain d'eau. - F. Bien nettoyés. Proche parente. - G. Homme de Tonnerre. Poisson plat. - H. Vieille clé. Cause préjudice. - I. Donc validées. - J. Après cela, on attend autre chose. Qui viennent de faire leur apparition.

MOTS À MOTS N°085

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **A I R E R** + **M I N E** = **M I R R I N E R**
- ② **V E L E R** + **L I R E** = **R E L I E V E R**
- ③ **T E R M E** + **P R E T** = **P R E T E R M E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°084

P	A	F	B	S	C
G	O	E	H	A	C
I	N	T	E	R	D
E	S	T	E	R	A
S	E	L	E	C	T
G	E	R	A	A	E
U	R	C	R	R	H
A	X	E	L	S	R
S	A	G	A	X	S
C	C	S	L	A	C
O	B	S	C	E	N
T	R	A	I	L	O
M	E	L	U	N	E
C	D	E	B	A	D
O	T	E	E	I	N

MOTS CROISÉS N°084

M	O	R	T	A	D	E	L	L	E
A	R	A	I	R	E	S	E	X	
I	N	C	A	S	S	E	V	I	
T	E	R	E	P	O	U	S	E	
E	R	S	S	U	D	P	A		
N	E	U	F	T	A	T	I	N	
A	R	O	S	A	C	E	T		
N	O	I	R	E	E	T	R	E	
T	O	T	A	L	I	S	E	E	S

SUDOKU N°084

7	9	1	3	5	4	8	6	2
6	2	4	9	7	8	3	1	5
8	3	5	1	6	2	9	4	7
4	6	8	2	1	3	5	7	9
9	7	3	4	8	5	6	2	1
1	5	2	6	9	7	4	8	3
2	1	6	8	3	9	7	5	4
5	8	9	7	4	1	2	3	6
3	4	7	5	2	6	1	9	8

4	2	1	7	3	6	8	5	9
7	5	6	9	1	8	3	2	4
8	9	3	2	5	4	6	1	7
3	7	4	5	6	9	2	8	1
9	1	2	3	8	7	4	6	5
5	6	8	4	2	1	7	9	3
6	8	7	1	9	3	5	4	2
1	3	5	6	4	2	9	7	8
2	4	9	8	7	5	1	3	6

5	4	8	6	9	2	7	1	3
1	9	7	5	3	4	6	8	2
6	3	2	8	1	7	5	9	4
8	5	4	3	7	1	2	6	9
7	6	3	2	5	9	8	4	1
2	1	9	4	8	6	3	5	7
3	2	6	9	4	8	1	7	5
4	8	1	7	2	5	9	3	6
9	7	5	1	6	3	4	2	8

MOTS À MOTS N°084

1/ CRÉNELURE - 2/ ROTURIÈRE - 3/PERSIENNE.

MUSIQUE

Visa for music renouvelle le rendez-vous

Premier salon professionnel de la musique du Maroc, du Moyen Orient et d'Afrique, le Festival Visa for music, un marché international atypique et incontournable des musiques du monde actuel, s'est ouvert le 11 novembre à Rabat et baissera ses rideaux le 14 novembre.

Visa for music se veut être le rendez-vous incontournable pour les professionnels de l'industrie de la musique. Des ponts seront mis en place, avec de nombreuses industries impactées par la musique, notamment l'industrie cinématographique, la publicité et bien d'autres. Des acteurs culturels congolais prennent part à cette grand-messe de la musique. Il s'agit de Hugues Gervais Ondaye Commissaire général du Festival Panafricain de Musique et membre du Conseil international de la musique ; Luc Mayitokou, avec le label Zhu Culture qui produit plusieurs artistes africains ; et d'Eric Loembe, directeur du festival Brazza Jazz Fusion.

« La légitimité d'organiser ce salon au Maroc s'impose : le Maroc connaît depuis quelques années un rebond dans l'évolution de son paysage culturel et musical qui s'est concrétisé à travers la création de grands festivals. Ceux-ci ont gagné en maturité et connaissent un rayonnement international grandissant, allié à un très fort engouement populaire. La qualité des programmations est un facteur essentiel de ce succès, puisqu'elles équilibrent les invitations d'artistes de renommée internationale, tout en forgeant pour chacun des identités propres et bien repérées », a souligné Brahim El Mazned directeur du Festival.

Le salon sera ponctué par une série de manifestations dont les show cases qui mettront en lumière de nouveaux talents ou des artistes en essor. A cet effet, quarante artistes auront l'opportunité de se produire devant des professionnels. La première édition de Visa for music, avait eu lieu en novembre 2014 à Rabat. Elle a eu un franc succès avec plus de mille professionnels venus de partout dans le monde. Soixante exposants, deux cent vingt artistes de formations marocaines, libanaises, colombiennes, égyptiennes, béninoises, maliennes, capverdienne ; neuf cent cinquante speed meetings ; quatre hommages ; cinq projections de films ; six conférences ; six ateliers/formations et des professionnels venus de la région mais également d'Espagne, d'Estonie, du Danemark, de Norvège, du Mexique et de Corée du Sud - tels ont été les points forts de la 1^{ère} édition de Visa for music.

Hermione Désirée Ngoma

FIFA

Cinq candidats retenus pour succéder à Blatter

La date butoir est fixée au 26 février. La course est désormais ouverte au sein de la Fédération internationale de football association (FIFA). Qui va succéder au Suisse Joseph Sepp Blatter ? La commission électorale de la FIFA devra choisir entre le Prince Ali, Cheikh Salman, Jérôme Champagne, Tokyo Sexwale et Gianni Infantino.

Le Libérien Musa Bility est le plus malheureux. Sa candidature a été rejetée alors que le cas de Michel Platini n'est pas tranché. Le Français est en effet suspendu jusqu'au 5 janvier 2016. Le comité d'éthique de la FIFA pourrait examiner son cas après la levée de cette suspension pour déterminer si le Français sera éligible ou pas. Dans un communiqué, Michel Platini s'étonne de « la surprenante lenteur de la commission des recours de la fédération internationale de football qui n'a toujours pas rendu sa décision sur son appel de sa suspension. »

Au sujet des candidats retenus...

Le Prince Ali ben Al-Hussein, âgé de 39 ans, assume les fonctions de président de la fédération jordanienne de football. Challenger de Blatter le 29 mai dernier, il avait mis le Suisse en difficulté. En poste depuis 1988, Blatter n'avait pas eu le nombre de voix nécessaires pour passer dès le premier tour. Le retrait du Prince Ali avant le deuxième tour du scrutin avait facilité la réélection de Joseph Sepp Blatter pour un cinquième mandat de quatre ans à la tête de la Fédération internationale de football association. Quelques jours après sa réélection, Blatter a été poussé à la démission du fait des scandales de corruption dénoncés par la justice américaine.

Gianni Infantino est le secrétaire général de l'UEFA depuis 2009. Cet avocat de profession est le bras droit de Michel Platini. Il est devenu le plan B de l'UEFA à cause de la suspension de Michel Platini pour 90 jours. « Platini est mon président

et je travaille avec lui depuis neuf ans. Il est clair que j'ai son soutien, sinon je ne me serais pas présenté. Et il y a une autre chose qui doit être encore plus claire : ma candidature n'est pas une candidature contre Michel. S'il peut se présenter, je me retirerai. C'est un simple principe de loyauté. Mais aujourd'hui je suis candidat à 100% et je vais de l'avant : pas seulement pour l'Europe mais pour le football mondial », déclarait-il.

Et Jérôme Champagne ? Ce Français de 57 ans avait assumé les fonctions de secrétaire aux Affaires étrangères de 1983 à 1998. Il a été consultant en football international, conseiller diplomatique et chef du protocole du comité français d'organisation de la Coupe du monde 1998. Il rejoint ensuite la FIFA où il exerce successivement les fonctions de conseiller international du Président (1999-2002), secrétaire général adjoint (2002-2005), délégué du Président (2005-2007) et enfin directeur des relations internationales (2007-2010) durant le mandat de Sepp Blatter. Il quitte la FIFA en 2010.

Tokyo Sexwale est connu comme un homme d'affaires et ex-prisonnier politique sud-africain qui a lutté contre l'apartheid. L'ancien compagnon de cellule de Nelson Mandela était membre du comité de candidature de la Coupe du monde 2010 organisée dans son pays, l'Afrique du Sud. Il est seulement le deuxième Africain de l'histoire à se présenter à ce poste après Issa Hayatou en 2002 puisque le dossier de Musa Bility a reçu un rejet.

Cheick Salman, président de la Confédération asiatique (AFC) depuis 2013, compte parmi les vice-présidents de la FIFA. Il a fait partie du groupe de travail qui a proposé de déplacer, de l'été à la fin de l'automne, la Coupe du monde 2022 au Qatar. Il en est un fervent soutien.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

La règle constitutionnelle

En 1992, le gouvernement de la transition fut chargé de mettre la nouvelle République sur les rails. Cet épisode a durablement marqué certains esprits qui s'attendaient à ce qu'il y eut une nouvelle transition, après le vote de la Constitution du 25 octobre 2015. Ils ont des carrières à assurer et une vie à mener. Une nouvelle transition aurait, sans doute, permis de donner une autre chance à ces dépités de la République. Dans notre pays, la politique, seule, permet des ascensions fulgurantes et des fortunes aussi soudaines que colossales. Beaucoup de gagne-petit sont ainsi devenus riches, parfois très riches, et se voient déjà, pour parodier Malraux, un « destin national ». La politique, c'est comme l'ascenseur, elle permet de monter rapidement l'échelle sociale.

Beaucoup d'insipidités ont été racontées pendant tout le débat ayant précédé l'adoption de la nouvelle Constitution. Les rumeurs fantaisistes, burlesques et hilarantes, alimentées par les hommes politiques, dont l'inculture est proverbiale chez nous,

ont failli désorienter le public. La méthode Coué a fonctionné à plein régime. Certains politiciens ont pris leurs rêvasseries pour des réalités et ont voulu nourrir la population de leurs chimères. D'incorrigibles ingrats ont cru enfin que leur heure était arrivée. Ils caressaient le rêve d'une improbable cohabitation via un gouvernement d'union nationale. Que nenni ! L'histoire nationale est coutumière de ces extravagances. C'est le signe que nos hommes politiques sont parfois d'une insoutenable frivolité.

Lorsqu'une nouvelle constitution est votée, elle pose elle-même les conditions de son application. Au surplus, les dispositions transitoires permettent d'éviter une paralysie de l'Etat. C'est ainsi qu'en dépit de la promulgation de la nouvelle Constitution, le président, les députés, les sénateurs, ainsi que toutes les institutions issues d'élections, restent en place, jusqu'au terme de leur mandats respectifs. Compte tenu de la nouveauté que représente la présence d'un Premier ministre, il est probable

que le profil du gouvernement sera revu pour l'arrimer à l'esprit du nouveau texte constitutionnel. La République ne s'arrête pas, elle continue de fonctionner.

Le 25 octobre dernier, le peuple congolais a signé l'acte de naissance de la nouvelle République, fondée sur un président, pivot des institutions, un Premier ministre qui détermine et conduit la politique et un Parlement dont les membres ne pourront simultanément participer au gouvernement. C'est un legs de la Constitution de 1958. Mais la nouvelle Constitution congolaise s'en écarte par de nombreux aspects, notamment par l'institution des conseils consultatifs. Il faut simplement souhaiter que le prochain Premier ministre ne soit simplement un « collaborateur », expression condescendante d'un ancien président français. Sa tâche est ardue. Il lui faut du cran pour mettre en musique le « travaillons d'abord » du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, pour ne pas être réduit à inaugurer les chrysanthèmes, même

si elles confèrent, par certains côtés, le sentiment de l'immortalité. Le futur Premier ministre devra trouver ses marques, pour ne pas faire de la figuration. C'est à sa capacité à gérer la République qu'il sera jugé. Face aux enjeux en perspective, les bons profils à ce poste ne sont pas légion dans notre pays. A ce poste, il faut un homme à la compétence reconnue et indiscutable, pondéré sans être latitudinaire. Le président de la République doit avoir son idée à ce sujet. Il saura dénicher l'homme de la situation, « l'oiseau rare », comme disait l'artiste.

Pour revenir au sujet du jour, ceux qui s'attendaient à une paralysie de la République en sont pour leurs frais. Leur activisme débridée a fait choux blanc. Pour des gens qui se piquent d'incarner l'alternative, le simplisme de leurs analyses, ou de ce qui en tient lieu, est effarant. La règle constitutionnelle a joué pleinement et la République n'a pas connu de temps mort.

MFUMU